



**AVENANT N° 06
FLA 004/ICSP/ARDIL/AS/2019 – (Accord Initial)**

ENTRE

LE PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

ET

**Action Recherche pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL)
RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'ASSISTANCE
ALIMENTAIRE DANS LA REGION DE TOMBOUCTOU
TICSP dénommé ci-après l'« Opération »)**

1. Objectif de l'avenant

Le présent avenant est établi dans le but prolonger la durée de l'Assistance Alimentaire d'urgence d'octobre à décembre 2019 dans les cercles de Niafunke et Diré, Région de Tombouctou.

2. Durée de l'accord

Cet avenant prend effet à compter de sa date de signature et le restera jusqu'au 31 décembre 2019 à moins qu'il ne soit résilié plus tôt conformément à l'article 17 des Conditions générales de l'Accord Initial.

3. Nombre de bénéficiaires, Modalité de transfert et tonnage à distribuer

L'accord 004/ICSP/ARDIL/AS/2019 signé le 12 mars 2019, prévoyait de fournir une assistance alimentaire à 348 personnes à travers la distribution de bons d'achats d'une valeur de 7 000 XOF par personne par mois pendant 3 mois (mars-mai) pour un montant total de **4 872 000 XOF** pendant la pré soudure.

Pour la période de soudure, 6,124 personnes seront assistées à travers la distribution de bons d'achats d'une valeur de 6 000 XOF par personne par mois pendant 4 mois (juin-septembre) pour un montant total de **146 976 000 XOF** et 6,124 personnes à travers la distribution de **77 MT** de vivres.

L'avenant N°01 au FLA 004/ICSP/ARDIL/AS/2019 signé le 30 avril 2019, prévoyait de fournir une assistance alimentaire à **348** personnes déplacées dans la commune N°Gorkou à travers la distribution de bons d'achats d'une valeur de 7 000 XOF par personne par mois pendant 2 mois (avril - mai) pour un montant total de **4 872 000 XOF** comme valeur des Bons à distribuer.

L'avenant N°02 au FLA 004/ICSP/ARDIL/AS/2019 signé le 17 juin 2019, prévoit d'assister 5,460 personnes déplacées dans les communes de Fittouya, Lere, N°Gorkou, Somboudou et Soumpi à travers la distribution de bons d'achats d'une valeur de 5 500 XOF soit 3 bons d'achats par ménage pendant 4 mois (juin - septembre) pour un montant total de **60 060 000 XOF** comme valeur des Bons à distribuer et les mêmes personnes déplacées recevront une assistance en vivres pendant 4 mois en légumineuses et Huile pour un tonnage de **62 MT**.

E. S. M. S.

J. M. S.



L'avenant N°03 au FLA **004/ICSP/ARDIL/AS/2019** signé le 20 juin 2019 prévoyait d'assister:

- **Assistance Saisonnière** : 6,762 personnes à travers la distribution de bons d'achats d'une valeur de 5 500 XOF soit 3 bons d'achats par ménage pendant 4 mois (juin septembre) pour un montant total de **74 382 000 XOF** comme valeur des Bons à distribuer et les mêmes personnes déplacées recevront une assistance en vivres pendant 4 mois en légumineuses et Huile pour un tonnage de **77 MT**.
- Pour le Blanket Supplementary Feeding : 12,638 bénéficiaires dont 7,679 enfants de 6-23 mois et 4,959 femmes enceintes et mères allaitantes à travers la distribution de **216 MT** de vivres pour les 3 mois de distribution (juin -aout).

L'avenant N°04 au FLA **004/ICSP/ARDIL/AS/2019** signé le 16 juillet 2019 prévoyait un changement de modalité de **87 MT** de vivres (céréales) à la place des coupons pour assister les 18,348 personnes (3,058 ménages) pendant le mois d'aout.

L'avenant N°05 au FLA **004/ICSP/ARDIL/AS/2019** signé le 23 juillet 2019 prévoyait d'assister **2,502** personnes déplacées (417 ménages) dans la commune de Soumboudou à travers la distribution de **4 MT** de biscuits énergétiques (HEB) pendant 1 mois (juillet) et de bons d'achats d'une valeur de 38 500 FCFA soit 7 coupons par ménage pendant 2 mois (aout-septembre) pour un montant total de **32 109 000 FCFA** comme valeur des bons à distribuer.

Avec le présent avenant, 18,210 personnes (3,035 ménages) dans les cercles de Diré et Niafune seront assistées à travers la distribution de bons d'achats d'une valeur de 5 500 XOF soit 5 bons d'achats par ménages pour un montant de **250 387 500 XOF** comme valeur des bons à distribuer.

4. Budget :

Le montant de la contribution du PAM pour la mise en œuvre des activités tenant compte du présent avenant se présente comme suit :

- 29 908 108 XOF pour l'accord initial
- 8 983 207 XOF pour l'avenant N°2
- 11 575 970 XOF pour l'assistance saisonnière de l'avenant 03
- 11 964 777 XOF pour le BSFP de l'avenant 03
- 1 363 827 XOF pour l'avenant N°04
- 724 604 XOF pour l'avenant N°05
- 16 570 127 XOF pour la prise en compte de ce présent avenant
- Soit un budget total de **81 090 621 XOF** pour l'ensemble des activités
- ARDIL apporte une contribution de 11 254 555 XOF aux coûts de mise en œuvre.

5. Autres dispositions

Toutes les dispositions de l'Accord initial ainsi que les termes d'obligations restent inchangées.

Pour le Programme Alimentaire Mondial

Nom : Silvia CARUSO

Titre : Directrice et Représentante
PAM Mali

Date : 09 OCT 2019



Pour le Partenaire Coopérant

Nom : Abdel Hamid MAIGA

Titre : Président

Date : 09/10/2019



Handwritten initials and signatures at the bottom left.

Handwritten initials and signature at the bottom right.

Partenaire	ARDIL YBT ASV (Avenant 06)
Période	De 01-Mai-19 à 31-Dec-19
	nombre de mois 10

	Financement assuré par le PAM							TOTAL	Partenaire coopérant	Total
	Activité 1	Activité 1	Activité 1	Activité 2	Activité 1	Activité 1	Activité 1			
Produits alimentaires - en valeur								\$ -		
Produits alimentaires - en tonnes		139 MT	77 MT	216 MT	87 MT	4 MT		523 tonnes		
Transferts de type monétaire - en valeur	12,558,000	4,872,000			278,855,500	32,109,000	250,387,500	578,782,000		
Coûts du partenaire coopérant	XOF	XOF	XOF	XOF	XOF	XOF	XOF	XOF	XOF	XOF
I. Modalité transferts de produits alimentaires	Voir feuille "Notes techniques" pour obtenir des informations sur les coûts à prendre en compte pour les transferts de produits alimentaires									
Salaires du personnel (Répartition du personnel)			990,000	4,440,000				5,430,000		5,430,000
Dépenses de personnel				120,000				120,000	300,000	420,000
Transport	1,068,628	773,021	740,064	3,407,135	1,274,605			7,263,452	955,230	8,218,682
Entreposage	1,080,000							1,080,000	240,000	1,320,000
Services de transformation et de gestion des produits alimentaires										
Total, Modalité transferts de produits alimentaires	2,148,628	773,021	1,730,064	7,967,135	1,274,605	-	-	13,893,452	1,495,230	15,388,682
Taux par tonne	-	5,544.09	22,443.06	36,829.25	14,720.00	-	-	-	-	-
ion I. par rapport au total partiel des sections I. à IV. (en %)	15%	14%	27%	93%	100%	0%	0%	30%		
II. Modalité transferts de type monétaire	Voir feuille "Notes techniques" pour obtenir des informations sur les coûts à prendre en compte pour les transferts de type monétaire									
Salaires du personnel (Répartition du personnel)	10,850,000	3,500,000	3,960,000	-	-	450,000	8,700,000	27,460,000	300,000	27,760,000
Dépenses de personnel	600,000	800,000	490,000			187,200	600,000	2,677,200	730,800	3,408,000
Autres coûts de livraison						40,000		40,000	145,600	185,600
Total, Modalité transferts de type monétaire	11,450,000	4,300,000	4,450,000	-	-	677,200	9,300,000	30,177,200	1,176,400	31,353,600
ion II. par rapport au total partiel des sections I. à IV. (en %)	78%	79%	70%	0%	0%	100%	99%	65%		
III. Modalité transferts sous forme de renforcement des capacités	Voir feuille "Notes techniques" pour obtenir des informations sur les coûts à prendre en compte pour le renforcement des capacités									
Salaires du personnel (Répartition du personnel)										
Dépenses de personnel									180,000	180,000
Matériel et fournitures										
Services contractuels							56,000	1,720,000	925,000	2,645,000
Formation, réunions, ateliers	1,044,000	400,000	220,000							
Transport du matériel et coûts connexes										
Autres coûts				366,400				366,400		366,400
Total, Modalité transferts sous forme de renforcement des capacités	1,044,000	400,000	220,000	366,400	-	-	56,000	2,086,400	1,105,000	3,191,400
ion III. par rapport au total partiel des sections I. à IV. (en %)	7%	7%	3%	4%	0%	0%	1%	5%		
IV. Services techniques et spécialisés	Voir feuille "Notes techniques" pour obtenir des informations sur les coûts à prendre en compte à la Section IV									
Coûts de gestion des relations avec les bénéficiaires										
Coûts des études préalables										
Coûts des évaluations										
Coûts du suivi				192,000				192,000	48,000	240,000
Autres services contractuels										
Total, Services techniques et spécialisés	-	-	-	192,000	-	-	-	192,000	48,000	240,000
ion IV. par rapport au total partiel des sections I. à IV. (en %)	0%	0%	0%	2%	0%	0%	0%	0%		
Total partiel sections I. à IV.	14,642,628	5,473,021	6,400,064	8,525,535	1,274,605	677,200	9,356,000	46,349,052		
V. Coûts d'appui directs du partenaire coopérant	Voir feuille "Notes techniques" pour obtenir des informations sur les coûts à prendre en compte à la Section V									
Salaires du personnel (Répartition du personnel)	5,300,000		1,320,000					6,620,000		6,620,000
Dépenses de personnel										
Coûts de location des locaux et autres frais de fonctionnement	1,715,000	260,000	912,000	1,009,500				4,200,000	2,814,500	7,131,000
Coûts relatifs aux véhicules et autres frais de fonctionnement	5,128,875	2,437,500	1,961,600	1,647,000				11,174,375	3,755,425	14,929,800
Matériel et fournitures	1,165,000	225,000	225,000					1,615,000	860,000	2,475,000
Total, Coûts d'appui directs du partenaire coopérant	13,308,875	2,922,500	4,418,600	2,656,500	-	-	6,130,100	29,436,575	7,429,925	36,866,500
Total, Coûts directs du partenaire coopérant (I + II + III + IV + V)	27,951,503	8,395,521	10,818,664	11,182,035	1,274,605	677,200	15,486,100	75,785,627	11,254,555	87,040,182
VI. Commission de gestion	7%	1,956,605	587,686	757,306	782,742	89,222	47,404	5,304,994		5,304,994
Total, Coûts du partenaire coopérant (I à VI)	29,908,108	8,983,207	11,575,970	11,964,777	1,363,827	724,604	16,570,127	81,090,621	11,254,555	92,345,176

Pour: Programme alimentaire mondial des Nations Unies

Pour: le partenaire

Nom Silvia CARUSO

Titre Directrice et Représentante PAM Mali

Date

Nom Abdel Hamid MAIGA

Titre Président

Date

09 OCT 2019



NKA



Annexe 2

Plan d'opérations

Tableau récapitulatif

NOM DU PARTENAIRE COOPÉRANT :	Action Recherche pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL)	
MODALITÉ D'ASSISTANCE :	ASSISTANCE SAISONNIERE (VOUCHERS/VIVRES) ET BLANKET FEEDING (VIVRES)	
PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE :	Du : 1 ^{er} mars 2019	Au : 31 décembre 2019
LIEU / RÉGION D'EXÉCUTION DES PROGRAMMES DU PARTENAIRE COOPÉRANT DANS LE PAYS OÙ ONT LIEU LES OPÉRATIONS :	Région de Tombouctou Cercle de Niafunke Communes Lere, Soboundou, Soumpi, N'Gorkou et Fittouya Cercle de Diré, Communes de Saryamou, Tienkour, Bourem S Amar, Haribongo et Kirichamba	
NOMBRE TOTAL ESTIMATIF DE BÉNÉFICIAIRES :	AS : Pré soudure : 598 Soudure : 6 124 Déplacés de N'Gorkou : 348 Déplacés de juin – septembre : 5 460 Déplacés de Diré : 6 762 Déplacés de juillet : 2 502 Octobre – décembre : 18 210 BSFP : 12 638 Enafntns de 6 – 23 mois : 7 679 FEFA : 4 959	
QUANTITÉ ESTIMATIVE DE RESSOURCES TRANSFÉRÉES AU PARTENAIRE COOPÉRANT AUX FINS DE DISTRIBUTION AUX BÉNÉFICIAIRES :	PRODUITS ALIMENTAIRES (EN TONNES) :523 MT	ESPÈCES ET/OU VALEUR DES BONS D'ACHAT (EN XOF) : 578 782 000 XOF

E-N
K NVA

2019



BUDGET DU PARTENAIRE COOPÉRANT POUVANT BÉNÉFICIER DU FINANCEMENT DU PAM	Food Tansfert Modality	13 893 452 XOF
	CBT Transfert Modality	30 177 200 XOF
	Capacite Strengthening	2 086 400 XOF
	Technical/Specialist Services	192 000 XOF
	CP Direct Costs	29 436 575 XOF
	Management Fee 7%	5 304 994 XOF
	Total Cooperating Partner's Costs	81 090 621 XOF

AVANCE DE DÉMARRAGE (s'il y a lieu) :	
CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DE L'AVANCE :	

COORDONNÉES BANCAIRES DU PARTENAIRE COOPÉRANT :	BNDA Code Banque : ML043 Code Guichet : 08910 N° Compte : 910001202145 Clé RIB : 37
--	---

MONNAIE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS ET DE PAIEMENT :	XOF
--	------------

ADRESSES POUR LES NOTIFICATIONS	PAM : Rue 31, Porte N° 26, Parcelle N° 2 Lot N° B, BP 120 Bamako- Mali Tél. : + 223 20792045 / 20794577 ; À l'attention de : Mme Silvia CARUSO, Directrice et Représentante du PAM au Mali Courriel : silvia.caruso@wfp.org Tél. : 20 79 20 45	ARDIL Sareikaina, côté Nord-Ouest de l'hôpital régional BP 77, tél : 00223 21 92 13 05 À l'attention de : Abdel Hamid MAIGA, Président Courriel : abdoucheibani@yahoo.fr Tél. : 66 98 25 81
--	---	---

E.N
NUR